

Venez rejoindre la CFDT pour une manifestation le 16 juin
à 9h au CH de Laon et/ou à 14h au CH de Soissons



Le gouvernement a ouvert lundi 25 mai les concertations avec les partenaires sociaux dans le cadre du « Ségur de la Santé », le Ministre annonçant : « *des mesures d'ampleur, multiples, générales et dans une certaine mesure radicales* ».

Malheureusement, il aura fallu une crise majeure pour qu'enfin de vraies discussions s'ouvrent et que le gouvernement s'aperçoive que le plan d'urgence de 2019 est insuffisant.

Dès décembre 2019 la CFDT présentait au gouvernement son plan B pour l'hôpital, ce document de 20 pages reprend les revendications argumentées de la CFDT pour l'Hôpital, c'est sur cette ligne que la CFDT entre en négociation avec le gouvernement de manière déterminée.

Les grandes lignes du plan B :

Revoir les carrières et les rémunérations

Par la revalorisation de la valeur du point et des mesures générales en matière indiciaire. C'est urgent pour assurer l'attractivité des métiers hospitaliers et reconnaître les compétences. (Un exemple la CFDT revendique le reclassement des aides soignant(e)s en catégorie B)

« La réforme du système de santé devra régler les problèmes de rémunération trop faible »

Laurent BERGER Secrétaire
Général de la CFDT

Qualité de vie au travail : des effectifs suffisants pour travailler correctement

Les suppressions de postes causées par les coups de rabot successifs sur la masse salariale ont fragilisé les équipes, alourdi les charges de travail, compromis la qualité et la continuité des soins et justifié la dérégulation du temps de travail. Les économies dans ce domaine ne sont plus possibles il faut investir !



Création d'un dispositif de protection sociale complémentaire mutualisée de haut niveau.

Tant par la mise en place d'une complémentaire santé que pour celui de la prévoyance avec une participation de l'employeur au financement.

Un dialogue social et un management renoué :

Avec la possibilité d'accords locaux majoritaires opposables....

